



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE 2021

Présents : Isabelle SOIRAT, Nicolas CONTENT, Christian TRESTARD, Ghislaine ROGER, Fabienne FOURICQUET, Karine LORANT, Anne STORELLI, Manon CASTEUBLE, Jean-Marc FOURICQUET, Leslie GROISIL, Marina HARDOUIN, Jack MENAGE

Absents avec procuration : Benoît GENAY procuration à Nicolas CONTENT
Fabien GILLES procuration à Isabelle SOIRAT
Benoît CHARTÉ procuration à Jean-Marc FOURICQUET

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine ROGER

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 Août 2021 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Installation des nouveaux conseillers municipaux

Installation des nouveaux conseillers municipaux suite à l'élection municipale partielle complémentaire du 19 septembre 2021 :

Madame Manon CASTEUBLE / Monsieur Jean-Marc FOURICQUET

Madame Leslie GROISIL / Madame Marina HARDOUIN / Monsieur Jack MENAGE

Lecture de la charte de l'élu local et remise d'un exemplaire à chacun des nouveaux conseillers municipaux. L'ensemble du conseil leur souhaite la bienvenue.

En complément, Madame la maire indique qu'un recours auprès du tribunal administratif a été déposé par la préfecture pour erreur d'interprétation des votes. Dans l'attente de sa décision les nouveaux conseillers sont considérés comme élus et peuvent exercer leur fonction.

Election nouvel adjoint

A l'unanimité, le conseil municipal, décide de maintenir à 4 le nombre des adjoints, de remonter les rangs des adjoints en poste et d'élire à bulletins secrets, au poste de 4^{ème} Adjoint Monsieur Christian TRESTARD.

Indemnités de Fonction octroyées à l'unanimité au 4^{ème} Adjoint conformément à la délibération N° 29-2020 du 5 juin 2020.

Désignation des membres des commissions municipales

(Uniquement composées d'élus)

Commission Finances		
Président	Responsable	Membres du Conseil Municipal
Mme Isabelle SOIRAT	Fabien GILLES	Benoît GENAY Jack MENAGE Nicolas CONTENT Anne STORELLI

Commission Appel d'offres		
Président	Titulaires	Suppléants
Mme Isabelle SOIRAT	Jack MENAGE Fabien GILLES Nicolas CONTENT	Anne STORELLI Karine LORANT Benoît GENAY

Commission Communication / Accueil		
Président	Responsable	Membres du Conseil Municipal
Mme Isabelle SOIRAT	Jean-Marc FOURICQUET	Marina HARDOUIN Benoît CHARTÉ Christian TRESTARD

Commission Vie scolaire		
Président	Responsable	Membres du Conseil Municipal
Mme Isabelle SOIRAT	Nicolas CONTENT	Karine LORANT Leslie GROISIL

Commission Urbanisme/aménagement		
Président	Responsable	Membres du Conseil Municipal
Mme Isabelle SOIRAT	Benoît GENAY	Fabienne FOURICQUET Anne STORELLI Christian TRESTARD Manon CASTEUBLE

COMITES CONSULTATIFS (ouvert aux habitants)

Du fait de la crise sanitaire, les comités consultatifs se sont peu réunis et devront être relancés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité, décide de fusionner le Comité consultatif Vie Associative-Sport-Culture avec la Commission liens intergénérationnels qui sera présidée par Christian TRESTARD et complétée par Jack MENAGE et Ghislaine ROGER en tant qu'élus.

La composition des comités consultatifs Qualité de Vie/Environnement et Patrimoine Bâti/chemins sera réexaminée lors du prochain conseil municipal.

DESIGNATIONS de représentants de la commune dans diverses instances

:

- ATD (Agence Technique Départementale) Fabienne FOURICQUET suppléante de Benoit GENAY
- SIVOS d'AVERDON-CHAMPIGNY-EN-BEAUCE-MAROLLES : Jean-Marc FOURICQUET
- PAYS DES CHATEAUX : Titulaire Marina HARDOUIN Suppléante Fabienne FOURICQUET
- SIDELC : Titulaire Jack MENAGE, suppléante Ghislaine ROGER.

CARREFOUR DE LA CROIX

Autorisation donnée à l'unanimité à Madame la Maire pour solliciter une subvention à la Région Centre Val de Loire.

CREATION D'UN EMPLOI : CUI Contrat Unique d'Insertion

A l'unanimité le conseil municipal valide l'embauche d'un jeune à temps complet pour 12 mois au poste d'Adjoint Technique Polyvalent en contrat aidé avec une prise en charge du salaire par l'Etat de 65 % sur 30 heures hebdomadaires.

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles D3 /D448/C559/C561

BUDGET PRIMITIF 2021 – Décision modificative (DM N°5)

Le conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative suivante - *section d'investissement* :

Opération 100 – article 2152 – installation de voirie - 14 060.00 €

Opération 185 – article 2183 – Matériel bureau et informatique + 14 060.00 €

INFORMATIONS DIVERSES

- Eglise : réparation et peinture des portes effectuées
- 5 nouvelles cavurnes ont été installées au cimetière
- Le toboggan « fourmi » et 2 jeux à ressort seront posés courant octobre 2021
- Les vitrines d'affichage extérieur et les bacs à fleurs à réserve d'eau sont arrivés
- Les panneaux de basket sont également arrivés, un devis pour la pose est en attente
- Elagage des arbres prévus notamment sur la place de l'église
- Les Barnums sont arrivés et testés (x2)
- Plusieurs fuites d'eau ont eu lieu sur la Commune, elles sont résolues
- Dératisation à Villemalard réalisée suite à la demande d'habitants
- Grand succès de la Journée du Patrimoine : salle du conseil municipal, Eglise et Musée des Pompiers très appréciés – Merci à tous les bénévoles
- Concert cantates de BACH le 22/05/2022 dans le cadre de Festillésime (Conseil Départemental) dans l'église avec autorisation du Prêtre
- Halloween : le 31 octobre 2021
- Après-midi goûter des anciens : le 18 novembre 2021 à 14h00

QUESTION au sujet des sapins de Noël : Faut-il maintenir la tradition (question qui avait déjà été posée en 2020) ?

Il est suggéré de maintenir la tradition et d'organiser un moment festif dans le village pour la décoration des sapins et essayer de récupérer et broyer les sapins pour réaliser du paillage.

Point sur la Cantine/SIVOS

M. Nicolas CONTENT, Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires et représentant au SIVOS d'AVERDON-CHAMPIGNY-EN-BEAUCE-MAROLLES informe du dispositif de l'Etat pour subventionner les repas dans les cantines en fonction des revenus. Pour le SIVOS, le barème est de 75 %. Ce qui reviendrait à un coût du repas de 0.90 € au lieu de 3.60 € pour les personnes éligibles à ce dispositif.

Prochain conseil municipal le vendredi 12 novembre 2021 à 19h30

Séance levée à 21H38

Isabelle SOIRAT

Maire